



*Pôle économique et culturel dynamique situé sur la Rive-Sud de Montréal, Saint-Jean-sur-Richelieu se hisse au 11<sup>e</sup> rang des plus grandes villes et accueille près de 95 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1000 employés engagés qui participent activement à son essor.*

## Appel de candidatures

---

**Titre de la fonction :** Agent de développement culture  
**Statut :** Temporaire, temps complet (jusqu'à 2 ans – subventionné)  
**Service :** Service des loisirs et bibliothèques

---

### SOMMAIRE DE LA FONCTION / RÔLE

Sous l'autorité du régisseur à la culture au sein de la Division programmes et services, l'agent de développement culturel prend en charge la conception et la réalisation d'activités de participation et de promotion des arts, de la culture, du patrimoine et de l'histoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il accompagne les organismes du secteur culturel dans leurs offres de services, la mise à jour de leur dossier et la réalisation de leurs événements. Il contribue à la réalisation du plan d'action de la politique culturelle et des ententes de développement culturel. Il travaille en collaboration avec les autres services municipaux et les partenaires du milieu à la mise en valeur du patrimoine, de l'art et de la culture. Il fait l'animation et la mise à jour du site internet [maculture.ca](http://maculture.ca) et des réseaux sociaux s'y rattachant.

### EXIGENCES NORMALES DE LA FONCTION (PRÉREQUIS)

#### Formation

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle (BAC) en animation et recherche culturelles ou domaine connexe.

#### Expérience

- Minimum : 1 année.

#### Exigences

- Connaissances en multimédias, console de gestion de site web et médias sociaux;
- Connaissances du milieu culturel en général;
- Connaissance de niveau intermédiaire de la suite Microsoft office (Word, PowerPoint, Excel et Outlook);
- Connaissance de niveau avancé du français parlé et écrit.

#### Autres exigences

- Être disponible pour l'emploi dès le 24 mars 2014;
- Avoir des aptitudes de communicateur, d'animation, de conciliateur, un esprit d'analyse et de synthèse, un sens de l'organisation et de l'argumentation;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Être prêt sur demande à travailler sur horaire variable (être disponible à l'occasion en soirée et les fins de semaine).

### SALAIRE

Le salaire est établi au taux horaire de 25,59 \$.

### HORAIRE

Poste à temps complet, à raison de 35 h/semaine.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir son curriculum vitæ avant 16 h 30 le 14 mars 2014, à l'adresse suivante :

**Agent de développement culturel**  
Service des ressources humaines  
Par courriel à [ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

Vous trouverez également cet affichage sur le site internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la rubrique « **Carrières** » - [www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca). La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger la lecture.

Le 6 mars 2014